

DELIBERATION DU SIAEP PRESLY / ENNORDRES

Séance du 19/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
6	6	6

L'an 2026, le 19 Février à 18:00, le Conseil Syndical du SIAEP s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOREAU Nicolas, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par mail aux membres du conseil syndical le 13/02/2026.

Vote
A l'unanimité
Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Mmes : PRUNIER Cathy, ROQUES Catherine, MM : CORNUEL Patrick, DE POMMEREAU Emmanuel, LOHSE Philippe, MOREAU Nicolas

A été nommé(e) secrétaire : Mme ROQUES Catherine

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS PREFECTURE DE
VIERZON
Le :
Et
Publication ou notification du :

2026-04 – Reprise anticipée des résultats 2025

Monsieur le président expose à l'assemblée que l'instruction comptable M49 prévoit que la reprise des résultats a habituellement lieu après le vote du compte financier unique et l'affectation des résultats.

Cependant, le syndicat peut souhaiter reprendre les résultats avant l'adoption du compte financier unique. Cette reprise est possible, à condition toutefois qu'elle intervienne après la fin de la journée complémentaire et avant la date limite de vote du budget.

Les différents éléments faisant l'objet de cette procédure doivent obligatoirement être repris (ou affectés) dans leur totalité. Il ne peut y avoir de reprise partielle. Lorsque le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est repris par anticipation.

EXPLOITATION OU FONCTIONNEMENT	
Recettes 2025	46 056.96
Dépenses 2025	26 860.22
Résultat de l'exercice 2025	+19 196.74
Résultat reporté 2024	132 752.18
RESULTAT DE CLÔTURE 2025	+151 948.92

INVESTISSEMENT	
Recettes 2025	169 682.00
Dépenses 2025	68 604.59
Résultat de l'exercice 2025	+101 077.41
Résultat reporté 2024	104 323.37
RESULTAT DE CLÔTURE 2024	+205 400.78
Restes à réaliser recettes 2025	350 000.00
Restes à réaliser dépenses 2025	152 843.50
Solde des restes à réaliser	+197 156.50
Besoin de financement	0
REPORT EN EXPLOITATION R002	151 948.92

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil syndical :

- Reporte le solde de l'excédent du résultat d' exploitation R002 pour un montant de 151 948.92 €.
- Adopte pour le budget primitif 2026, la reprise anticipée des résultats ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 23/02/2026
Le président
MOREAU Nicolas

Secrétaire de séance
ROQUES Catherine



Transmis au contrôle de légalité le 3/03/2026
Publication sur le site internet de la commune le 4/03/2026

Acte à classer

SIAEP2026-04

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-03T15-44-37.00 (MI267978861)

Identifiant unique de l'acte : 018-211801857-20260219-SIAEP2026-04-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Reprise anticipée des résultats 2025

Date de décision : 19/02/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. Décisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : SIAEP reprise anticipée des résultats 2025.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/03/26 à 15:44

Par SESTRE Corinne

Transmis

Date 03/03/26 à 15:44

Par SESTRE Corinne

Accusé de réception

Date 03/03/26 à 15:50

